

MONTANT DES ADHESIONS 2019*

(*) montant validé en AG du 28/02/19

Collège 1

➤ **Entreprises***

250 €	si moins de 20 salariés et créée depuis moins de 3 ans
500 €	si moins de 20 salariés et créée depuis plus de 3 ans
500 €	si moins de 50 salariés
750 €	de 51 à 100 salariés
1 500 €	de 101 à 250 salariés
3 500 €	au-delà de 250 salariés

➤ **Entreprises Support** (cabinets de consultant, cabinets d'avocats, banques, bureaux d'études, ...)

1 000 €	Tarif unique*
250 €	Pour les consultants de moins de 5 salariés (75 % de remise sur le tarif unique)

*(Si vous êtes adhérent à Images & Réseaux ou Valorial, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel, nous contacter)

Collège 2

Structure	Montant de la cotisation
<ul style="list-style-type: none">• Tutelles (avec ses laboratoires)	2 000 €
<ul style="list-style-type: none">• Structures de soin• Structures d'enseignement supérieur et de formations spécialisées• Structures de recherche	1 500 €

Collège 3

Structure	Montant de la cotisation
<ul style="list-style-type: none">• Structures de développement économique	500 €
<ul style="list-style-type: none">• CCI	1 000 €
<ul style="list-style-type: none">• Structures qui mettent du personnel à disposition	0 €